

Réf: Dossier N° 152287

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRACLES BTP CONSULTING- SARLU »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI
CITE, Lot 967, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLES BTP CONSULTING- SARLU

»

Objet: Gestion immobilière ; Construction immobilière ; Achat et vente immobilière ; L'acquisition , la mise en valeur , l'administration , l'exploitation , la location et l'échange de tous terrains et immeubles situes en cote d'ivoire ; La location de tout patrimoine immobilier dont elle pourrai devenir propriétaire , par voie d'acquisition , d'échange , d'apport ou autrement ; Expertise immobilière ; Rénovation , réhabilitation de tout corps d'état , immeuble , voiries , ponts , chaussés et divers ; Négoce , intermédiation et le lobbying

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI
CITE, Lot 967, Ilot 11

Dirigeant(s) : M VOLI BI BOROU ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10202 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59272/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

